

Le Collectif du Numérique appelle le Gouvernement à mettre « l'avantage numérique » de la France au cœur de ses priorités



Paris, le 20 février 2013. A l'approche du séminaire gouvernemental du 28 février, le Collectif du Numérique souhaite rappeler les enjeux de la politique en faveur du développement du numérique et de ses usages, parce qu'il est le levier de la modernisation de l'économie, qu'il permet l'émergence d'entreprises de taille internationale, qu'il crée des emplois qualifiés, qu'il participe à la modernisation de l'Etat et à l'amélioration de la vie de nos concitoyens.

S'il prend acte avec satisfaction de l'ambition de l'amélioration de la compétitivité de l'économie, il appelle le Gouvernement à faire véritablement du numérique le centre de sa stratégie industrielle et de redressement productif et de marquer une volonté de faire de la France l'un des leaders mondiaux dans ce domaine.

En effet, le numérique est l'un des secteurs qui crée le plus de valeur ajoutée. Au moment où d'autres nations, notamment en Europe, s'engagent résolument sur la voie de la transformation numérique de leurs industries, services et administrations, le Collectif du Numérique s'inquiète du retard que prend la France à ne pas la considérer prioritaire.

Malgré l'engagement de la plupart des ministères pour le numérique qu'il salue, notamment celui de la Ministre Déléguée chargée des PME, de l'Innovation et du Numérique, le Collectif appelle à l'accélération de grands projets structurants qui tardent à se déployer, tels que le développement de l'e-santé et la transformation numérique de l'Etat. Ces grands projets permettraient de créer des externalités positives pour l'ensemble de l'économie en participant au redressement des comptes publics de la Nation et à un meilleur pilotage des politiques publiques.

Faute de moyens en regard des ambitions affichées, et d'un agenda à moyen terme, c'est donc la finalité de cette politique qui est aujourd'hui questionnée, afin de tirer parti du plan de déploiement du très haut débit annoncé. Pour le Collectif du Numérique, c'est « l'avantage numérique » qui devrait présider à tout développement de la politique économique, industrielle, commerciale et de réforme de l'Etat, pour relever les défis de la nouvelle révolution industrielle.

Cet « avantage numérique » passe pour les membres du Collectif du Numérique par le développement d'un cadre réglementaire et fiscal favorable à la croissance des entreprises françaises du numérique, à l'investissement dans le secteur, et aux innovations techniques, commerciales et sociales qu'il contribue à faire émerger pour tous les autres secteurs.

Pour que les Français soient convaincus et confiants, dans leurs pratiques, leur travail, et dans leur vie quotidienne des améliorations que porte le numérique et afin qu'ils y participent activement, ce cadre doit aussi favoriser l'équipement et la transition numérique des PME et des TPE pour qu'elles tirent enfin profit de l'« avantage numérique ».

Pour le Collectif, cet « avantage numérique » doit aussi prendre en compte le contexte international fortement concurrentiel de l'écosystème numérique qui suppose de ne pas décourager les nombreuses entreprises étrangères qui ont reconnu le savoir-faire et les talents des ingénieurs et entrepreneurs français.

Le Collectif souhaite ainsi souligner que si la révolution du numérique appelle à un rééquilibrage cohérent, concerté et équitable de la fiscalité sur les activités économiques et commerciales qu'elle génère, toute réforme dans ce sens doit d'abord s'inscrire dans le cadre européen et tenir compte de la nécessité de consolider l'attractivité du territoire français en matière d'investissement.

Enfin, le Collectif du Numérique souhaite attirer tout particulièrement l'attention du Gouvernement sur la nécessité de favoriser les créations d'emplois que le numérique a la capacité de créer, pour lui-même et pour tous les autres secteurs.

A ce titre, il considère que la France doit prendre toute sa part à la coalition européenne pour le développement de l'emploi dans les nouvelles technologies, en orientant son offre de formation vers les besoins d'un secteur qui porte les plus fortes potentialités en emplois qualifiés, afin d'offrir de nouvelles perspectives à sa jeunesse.